

GREVE DES FEMMES: LES REVENDICATIONS DE L'USS

Berne, Février 2019

Femmes* en grève le 14 juin 2019 pour plus de temps, plus d'argent et du respect !

1 : Valorisation aux plans financier et sociétal du travail des femmes

- 1) Analyses des salaires avec contrôles et sanctions
- 2) Couverture conventionnelle dans les branches du secteur privé à forte proportion de femmes
- 3) Salaires minimums de Fr. 4 000.- dans tout le pays
- 4) Assujettissement du travail dans les ménages privés à la loi sur le travail
- 5) Rentes AVS décentes couvrant les besoins vitaux, sans relèvement de l'âge de la retraite

2 : Plus de temps et d'argent pour les tâches de prise en charge

- 1) Halte au travail sur appel et à la joignabilité permanente
- 2) Plein temps réduit à 30, 35 heures hebdomadaires au maximum, au lieu du piège du temps partiel
- 3) Droit à une réduction provisoire de son horaire avec droit au retour au travail
- 4) Investissements importants des pouvoirs publics dans le domaine des tâches d'assistance et de soins (« care »)
- 5) Congé de paternité d'au moins 8 semaines, congé de maternité d'au moins 18 semaines et répartition égale d'un congé parental d'au moins 24 semaines ; tous payés à 100 % et financés via les APG
- 6) Congés suffisants pour les femmes et les hommes ayant des proches dépendants de soins

3 : Respect au lieu de sexisme au travail

- 1) Protection étendue contre le licenciement en cas de maternité et de prise en charge de proches
- 2) Tolérance zéro en cas de violence à l'égard de femmes*
- 3) Prévention efficace du harcèlement sexuel et psychologique au travail et dispositions légales en conséquence
- 4) Allègement du fardeau de la preuve en cas de harcèlement sexuel